



Plan d'urgence

Activité : [Randonnée pédestre](#)

AVERTISSEMENT

Votre organisation doit posséder un plan d'urgence pour l'ensemble de son parc et selon : les différentes saisons (été et hiver), chacun des lieux de pratique (autre site, sentiers, site d'escalades, etc.), les activités (ski de fond, raquette, parcours canotable, etc.), les périodes d'ouvertures et de fermeture du parc.

Rédaction et approbation

Rédigé par	Xavier Bouchard	Date	27 juillet 2018
Approuvé par	Magalie Bernard	Date	6 août 2018

1. Activités/lieux de pratiques concernées par ce plan d'urgence

Activités	Spécifiez le lieu de pratiques
Randonnée pédestre	Tous les sentiers

2. Identification du ou des responsables de l'application du plan d'urgence et rôle ¹

Titre du poste	Fonction et rôle
Directeur des opérations	Coordonnateur des mesures d'urgence
Responsable des opérations	Responsable des premiers soins et de l'équipement
Responsable de l'accueil	Responsables des communications radio
Directeur de l'accueil	Responsable des communications extérieures

¹ Désignez toujours la personne qui est responsable des situations d'urgence et son rôle avant de commencer la journée. Cette personne peut être le directeur des opérations ou la personne la plus compétente de l'organisation pour faire face aux situations d'urgence. Cette personne devrait diriger toutes les actions en premiers soins et, quand cela est possible, devrait déléguer au responsable plutôt que réaliser les actions. La personne responsable devrait évaluer la gravité des blessures de la victime, les ressources disponibles ainsi que la difficulté du terrain afin de développer un plan pour évacuer la victime ou obtenir de l'assistance professionnelle. Indiquez si la personne est responsable de toutes les situations d'urgence. Dans le cas contraire, identifiez la ou les personnes responsables de l'application du plan d'urgence pour chacune des situations d'urgence. (Exemple de fonction et rôle : responsable des premiers soins, de l'équipement, des communications radio et extérieur, coordonnateur des mesures d'urgence...)

3. Procédures recherche et sauvetage d'un usager

Situations de recherche ou sauvetage	Intervention à faire ¹
Perdu en forêt	- Recherche de manière sommaire avec quelques membres du personnel à l'aide de VTT en parcourant le secteur visé et en demandant des informations aux autres usagers - Si usager toujours perdu, le directeur de l'accueil appelle les secours (911) et détermine et le coordonnateur des mesures d'urgence l'équipe de recherches et sauvetages en régions isolées - ...

¹ Déterminez la façon dont on doit réagir (qui fait quoi) et les techniques de sauvetage en fonction de la situation ou la séquence des actions à poser. Déterminez à quel moment on fait appel à de l'aide extérieure.

4. Procédure de premiers soins

Blessure		Intervention à faire ¹
Code de sévérité	Exemples	
Vert : blessure légère	Ecchymoses, érafflement, etc.	<ul style="list-style-type: none"> - Le membre du personnel d'accueil ou des opérations le plus qualifié s'occupe des premiers soins - Le responsable de l'accueil ou des opérations complète le rapport d'accident avec la personne blessée (si possible) et les membres du personnel sur place
Orange : blessure sévère	Foulures, coupures, etc.	<ul style="list-style-type: none"> - Le membre du personnel d'accueil ou des opérations le plus qualifié s'occupe des premiers soins - Évaluer si la personne a besoin d'être transportée à l'hôpital et si c'est le cas, désigné un membre du personnel pour contacter les ambulanciers - Le responsable de l'accueil ou des opérations complète le rapport d'accident avec la personne blessée (si possible), les témoins et les membres du personnel sur place
Rouge : blessure grave	Fracture, traumatisme crânien, etc.	<ul style="list-style-type: none"> - Le membre du personnel d'accueil ou des opérations le plus qualifié s'occupe des premiers soins - Cette personne désigne un membre du personnel pour contacter les ambulanciers pour transport vers le centre hospitalier le plus près - Le responsable de l'accueil ou des opérations complète le rapport d'accident avec la personne blessée (si possible), les témoins, les membres du personnel sur place et les secours

¹ Comment traiter les blessures, qui prend en charge la situation de premiers soins, quelles sont les directives à l'équipe ? Qui reste auprès du/des blessés? Est-ce le même protocole pour tous les niveaux de gravité de blessures?

5. Procédure d'évacuation d'un blessé ou d'un malade

Situation d'urgence	Intervention à faire
La victime peut se déplacer d'elle-même	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les premiers soins - Surveiller ses signes vitaux - Se diriger vers le pavillon d'accueil
La victime peut se déplacer avec aide (ce scénario est envisageable si la personne ne risque pas d'aggraver sa condition. Sa condition doit être continuellement réévaluée)	<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer que la situation ne comporte aucun danger et se protéger - Surveiller ses signes vitaux - Appliquer les premiers soins - Se diriger vers le refuge le plus proche et contacter le pavillon d'accueil pour prévenir de la situation et demander de l'aide au besoin.
La victime ne peut se déplacer (évaluez si la personne peut être évacuée par civière ou par un autre moyen. Ne tentez pas une évacuation en civière à moins d'avoir en votre possession les équipements nécessaires, les connaissances et un nombre suffisant)	<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer que la situation ne comporte aucun danger et se protéger - Stabiliser la victime - Vérifier son état de conscience - Surveiller ses signes vitaux

de personnes à votre disposition. Dans un tel cas, vous avez avantage à confier l'évacuation aux autorités compétentes)	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les premiers soins - Contacter le pavillon d'accueil pour équipe d'évacuation en régions isolées et/ou services hospitaliers et/ou organismes externes
La victime a besoin d'être évacuée avec des ressources autres que ce dont vous disposez (par exemple, hélicoptère, bateau). Si vous évaluez que déplacer la victime pourrait aggraver sa condition et que le délai d'attente ne risque pas d'être fatal pour la victime, procédez à ce type d'évacuation	<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer que la situation ne comporte aucun danger et se protéger - Stabiliser la victime - Vérifier son état de conscience - Surveiller ses signes vitaux - Appliquer les premiers soins - Contacter le pavillon d'accueil pour équipe d'évacuation en régions isolées et/ou services hospitaliers et/ou organismes externes

Critères d'évacuation d'une victime		
Hémorragie sévère	Blessure importante au visage	Engelures profondes
Risque ou signe d'infection systémique	Blessure à la région génitale	Coup de chaleur
Os fracturé	Blessure à la tête avec signes et symptômes	Brûlure au 3 ^e degré ou 10% de la surface corporelle
Dislocation	Commotion	Choc anaphylactique
Ligament ou tendon déchiré	Blessure à la colonne vertébrale	Presque noyade
Morsure	Blessure au thorax	Foudroiement
Hypothermie sévère	Détresse cardiaque, respiratoire ou psychologique	

6. Détermination des lieux d'évacuation

Lieu d'évacuation	Moyens de transport disponibles pouvant se rendre au lieu d'évacuation	Moyens de communication disponibles sur le territoire	Latitude et longitude (pour une carte topographique)		Point de repère et accessibilité Par exemple, quai, marina, croisement de sentiers ou de routes.
Refuge Ti-Paul	VTT	Téléphone satellite	45.61879	-73.784525	2.5km après la chute à Ti-George (voir carte en annexe)
Pavillon d'accueil	Tout véhicule	Téléphone cellulaire, satellite et radio VHF	00.00000	-00.000000	Km 99 de la route 99. Pavillon visible de la route
Sommet	À Pied, hélicoptère	Signaux de fumée, code morse	99.99999	99.999999	Sommet surplombant toute la région, impossible à manquer

- Voir carte du territoire montrant les voies et points d'évacuations en annexe

7. Moyen de communication disponible

Type d'appareil	Numéro de téléphone ou fréquence	Période d'utilisation	Zone d'utilisation
Téléphone cellulaire	XXX XXX-XXXX	En tout temps	Voir carte territoire en annexe
Radio VHF	8	En tout temps par personnes autorisées (voir procédure Radio VHF)	Partout sur le territoire
Téléphone satellite	XXX XXX-XXXX	En cas d'urgence seulement	Partout sur le territoire

8. Procédure pour un appel d'urgence

Intervention à faire pour joindre une personne ou un organisme Si vous n'avez pas de réponse et que vous entrez en contact avec la boîte vocale, veuillez laisser un message complet et détaillé en mentionnant vos besoins, l'heure de votre appel, votre plan et un numéro de téléphone pour vous joindre.	Moyens
Joignez le Coordonnateur des mesures d'urgence.	Numéro de téléphone : XXX XXX-XXXX
Si non joignable, contactez les responsables	Numéros de téléphone : XXX XXX-XXXX (appeler aux 15 minutes)
Si non joignable, gardez votre radio d'urgence ouverte.	Au poste XXX, surveillez votre radio chaque heure et chaque demi-heure.
Si non joignable, entreprenez vous-même les mesures d'urgence.	Voir procédure d'urgence de l'employé

Autres contacts en situation d'urgence

Police	Numéro de téléphone	911
Ambulance	Numéro de téléphone	911
Pompiers	Numéro de téléphone	XXX XXX-XXXX
Agent de la faune	Numéro de téléphone	XXX XXX-XXXX
Hôpital de la Guérison	Numéro de téléphone	XXX XXX-XXXX
Info-Santé	Numéro de téléphone	811
Air Médic	Numéro de téléphone	XXX XXX-XXXX

Autres contacts en situation de non-urgence

Prévision météo d'environnement Canada	Numéro de téléphone	XXX XXX-XXXX
Accueil de la pourvoirie	Numéro de téléphone	XXX XXX-XXXX
Centre antipoison	Numéro de téléphone	XXX XXX-XXXX

9. Production des rapports d'accident et d'incident

Production des rapports d'accident	
Nom du responsable de compléter le rapport d'accident	Responsable des opérations ou de l'accueil
Circonstances et moment appropriés pour compléter le rapport	- Dès que la victime est en sécurité et a reçu au minimum les premiers soins - Pendant et/ou après l'accident, mais absolument dans la même journée
Procédure à suivre et renseignements à fournir obligatoirement	Voir rapport d'accident
Nom de la personne à qui remettre le rapport	Directeur des opérations

Production des rapports d'incident (quasi-accident, bris de matériel ayant pu causer un accident, etc.)	
Nom du responsable de compléter le rapport d'incident	Responsable des opérations ou de l'accueil
Circonstances et moment appropriés pour compléter le rapport	- Dès que la victime est en sécurité - Après l'incident et préférablement dans la même journée
Procédure à suivre et renseignements à fournir obligatoirement	Voir rapport d'incident
Nom de la personne à qui remettre le rapport	Directeur des opérations

Carte du territoire montrant les voies et points d'évacuations

Numéros de téléphone des membres du personnel